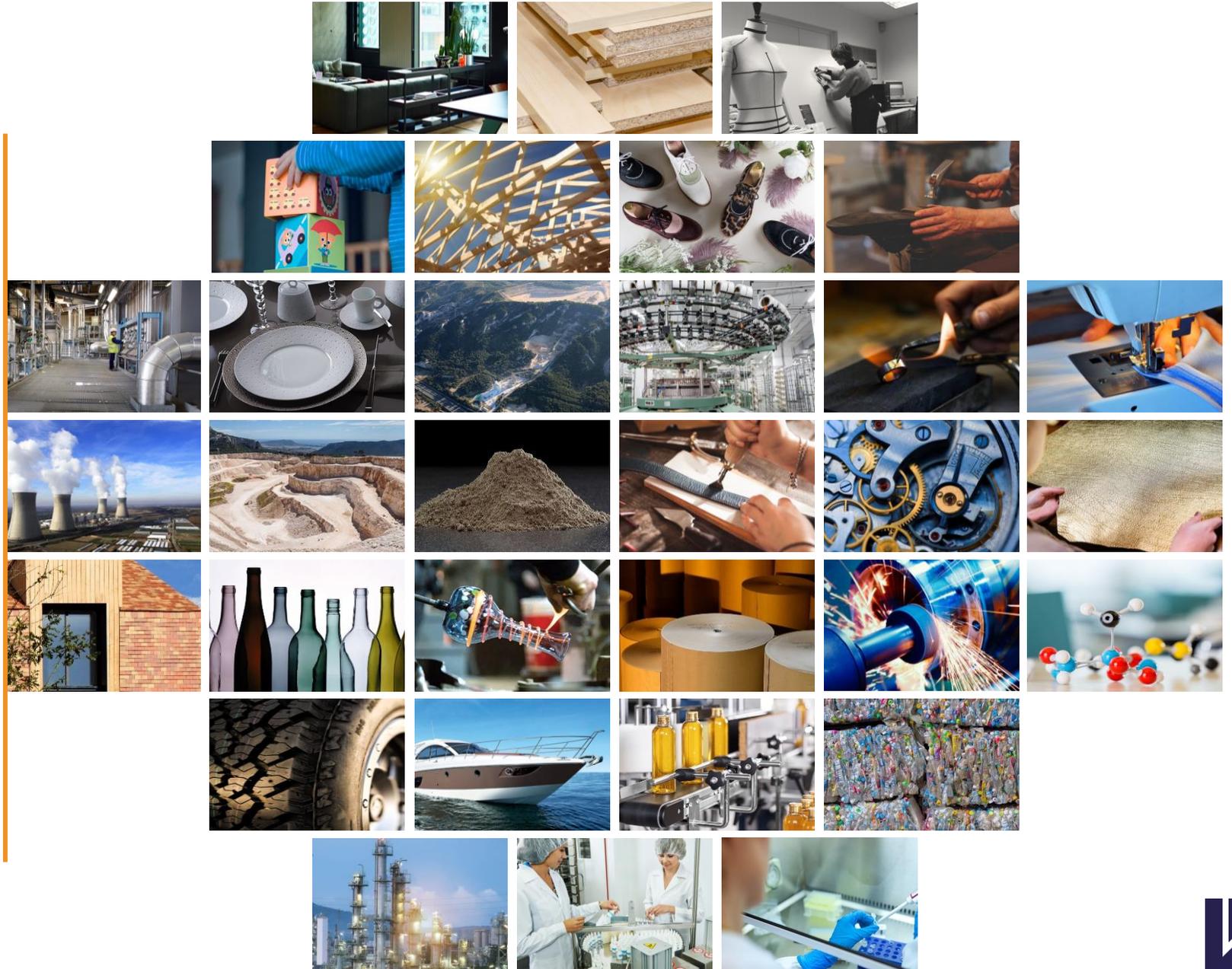




COMPÉTENCES
INDUSTRIES

PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES 2020



LE PANORAMA DES BRANCHES PROFESSIONNELLES D'OPCO 2i



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

OPCO 2i a pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les entreprises et les salariés de 32 branches professionnelles de l'industrie en France métropolitaine dans la mise en œuvre de leurs projets compétences, formations et alternance. À cet effet, les partenaires sociaux ont créé l'Observatoire Compétences Industries. Ce dernier a notamment pour mission de réaliser la consolidation des données sur l'emploi et la formation professionnelle de l'ensemble des 32 branches auprès desquelles intervient OPCO 2i.

Ce panorama interindustriel fournit un état des lieux harmonisé sur l'ensemble du périmètre d'OPCO 2i. Chaque panorama de branche présente les mêmes indicateurs, avec les mêmes sources de données, déclinés sur 4 volets.

LES VOLETS D'UN PANORAMA DE BRANCHE :

		Sources :			Sources :
Économique	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'entreprises et répartition par taille▪ Nombre d'établissements et répartition géographique▪ Chiffre d'affaires	<ul style="list-style-type: none">- INSEE (DADS, ESANE, REE)- DARES- ACOSS	Alternance	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre d'alternants▪ Répartition des alternants par région▪ Répartition des alternants par taille d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">- Données OPCO 2i
Emploi	<ul style="list-style-type: none">▪ Nombre de salariés▪ Répartition géographique, par taille d'entreprises, par âge, par famille de métiers, par sexe, CSP et contrat	<ul style="list-style-type: none">- Table de croisement IDCC/APE- Entretiens avec des experts techniques	Enjeux	<ul style="list-style-type: none">▪ Enjeux principaux de la branche dans les années à venir vis-à-vis du contexte et des besoins	<ul style="list-style-type: none">- Entretiens avec des experts techniques- Publications



JEUX, JOUETS ET PUÉRICULTURE



1,1 Md€
chiffre d'affaires



340
entreprises



5 150
salariés



141
alternants



PORTRAIT

Les chiffres clés 2018



1,1 Md€ chiffre d'affaires

- 75% de CA pour jeux et jouets
- 25% de CA pour la puériculture



340 entreprises

- 386 établissements
- 71% de TPE

2019



5 150 salariés

- 52% de femmes
- 31% de fonctions support

2020



141 alternants

- 115 apprentis
- 26 contrats de professionnalisation

Les activités et secteurs

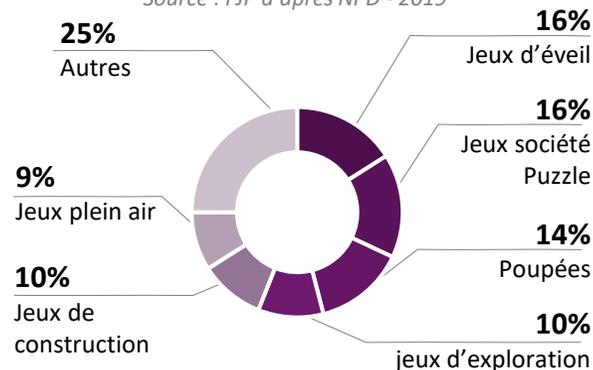
Historiquement artisanales, les activités des entreprises de la branche Jeux, jouets et puériculture se décomposent de la manière suivante :

- Jeux (de société, éducatifs...)
- Jouets (en toute matière, de plein air, d'intérieur, pour enfants...)
- Articles de puériculture (berceaux, parcs, trotteurs, landaus, poussettes...)

Impacté par la baisse de la natalité et par l'arrivée croissante des substituts aux jouets (jeux vidéo, tablettes, smartphones, etc.), le secteur investit désormais sur des produits à forte valeur ajoutée, et travaille sur le « made in France ».

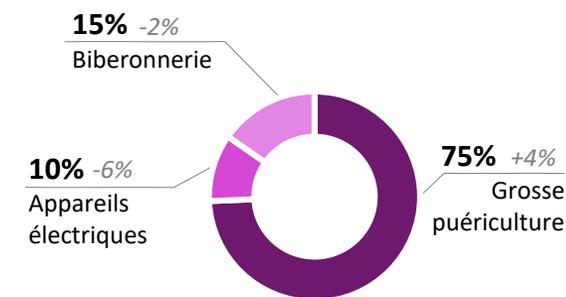
Le marché du jouet (1,2Md€)

Source : FJP d'après NPD - 2019



Le marché de la puériculture (440M€)

Source : FJP d'après GFK - 2019



Le périmètre des données statistiques

Les indicateurs de la branche Jeux, jouets et puériculture sont définis à partir du code IDCC rattaché à la branche : 1607. Les salariés de la branche sont majoritairement dans les entreprises et établissements de code APE 32.40ZZ (Fabrication de jeux et jouets), 46.49Z (Commerce de gros d'autres biens domestiques). Afin de dresser un portrait le plus complet possible, il intègre les activités suivantes, à proportion des salariés de la branche qui y sont présents : 32.30Z (fabrication d'articles de sport). La liste complète des APE pris en compte est en annexe.



Les informations clés

55 % des ventes de jouets sont réalisées lors du dernier trimestre de l'année, pour les fêtes de fin d'année (37% en décembre).

Les jouets d'éveil et les puzzles représentent la majorité des ventes du secteur.

Les sièges-auto représentent à eux seuls 11% du chiffre d'affaires de l'industrie de la puériculture.

340 entreprises

Nombre d'entreprises – REE 2015-18

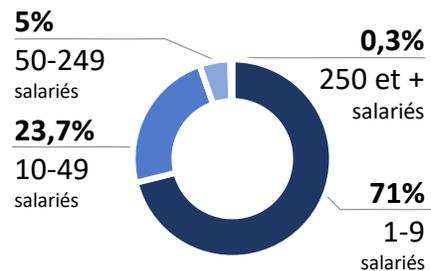


2015 2016 2017 2018

Le nombre d'entreprises dans le secteur est relativement stable et il n'est pas corrélé avec le chiffre d'affaires. C'est notamment dû au fort investissement de certains groupes qui a permis une hausse de la valeur ajoutée des produits et une croissance organique du secteur.

Presque ¾ de TPE

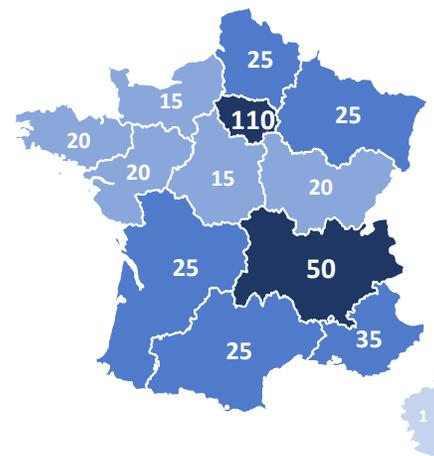
Part des entreprises - REE 2018



La très grande majorité des entreprises sont des TPE. Il s'agit pour beaucoup de fabricants et créateurs de jeux ou/et jouets, mais aussi de filiales d'import-export. Concernant la grosse puériculture, il s'agit essentiellement de sites d'assemblage, pour la petite, il s'agit de commercialisation.

386 établissements

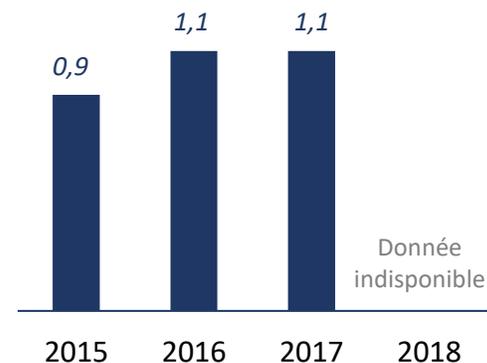
Nombre d'établissements – REE 2018



Presque un tiers des établissements sont situés en Île-de-France. On les retrouve dans les zones urbaines et périurbaines comme Paris, Lyon et Lille, proche des grandes zones commerciales. C'est particulièrement le cas des filières de grands groupes internationaux.

1,1 Milliard de CA

CA (Md€) par secteur - Esane



Le marché est sur une tendance à la hausse grâce à la montée en gamme des produits de la puériculture et du jouet, et par la tendance des ménages à se tourner vers le « made in France ».

NB : les données 2018 présentent un écart statistique trop important.



Les informations clés

39% des salariés du secteur « jeux et jouets » sont situés en Bourgogne-Franche-Comté, bassin historique des jouets en bois.

La région Auvergne-Rhône-Alpes accueille quant à elle une partie de la fabrication des jouets plastique et de produits de la puériculture.

L'industrie française compte le **plus grand nombre d'entreprises du secteur en Europe** en raison d'un tissu composé essentiellement de TPE.

5 150 salariés

Nb salariés en milliers – ACOSS

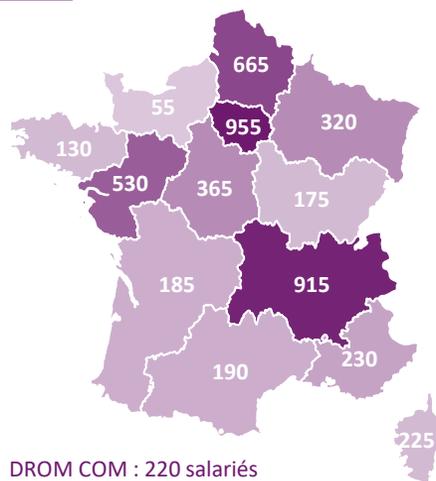


2016 2017 2018 2019

L'effectif salarié dans le secteur est stable. La relance du marché du jouet made in France a permis l'accroissement de l'effectif salarié en 2019.

19% en Île-de-France

Nombre de salariés – ACOSS 2019

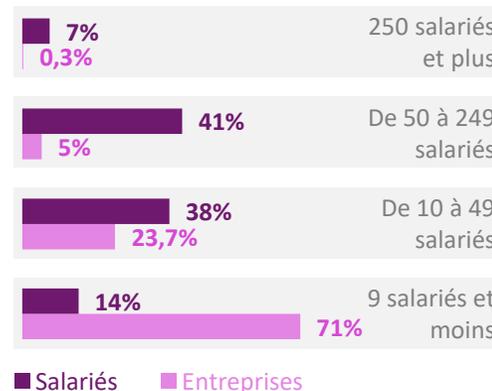


DROM COM : 220 salariés

La répartition salariale confirme la forte prédominance de TPE (9 salariés pour 1 établissement) en Île-de-France, et la présence de plus grandes entreprises dans les Hauts-de-France, en Pays de la Loire et en Auvergne-Rhône-Alpes (Plastic Valley).

93% dans les PME

Nb d'entreprises/salariés – DARES 2017

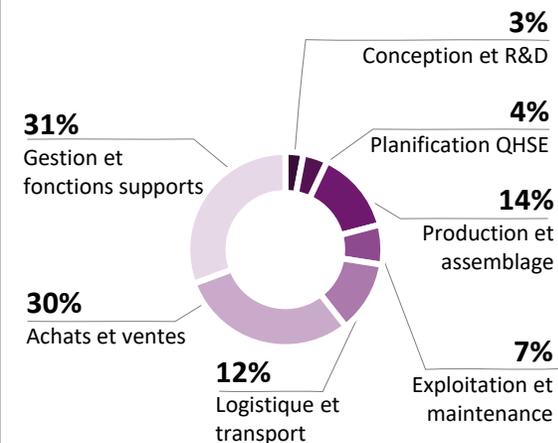


■ Salariés ■ Entreprises

La très grande majorité des salariés du secteur travaille dans des TPE ou des PME. On compte une entreprise de plus de 250 salariés dans le secteur, mais son effectif représente 7% des effectifs du secteur.

Faible part en production

Part des salariés – DADS 2015



Près des 2/3 occupent des fonctions liées aux achats, aux ventes ou au support. C'est l'un des secteurs les moins industrialisés avec seulement 21% des salariés sur la production et la maintenance. En France les entreprises de fabrication sont souvent artisanales et les filiales de grands groupes font de l'import-export.



Les informations clés

Le secteur est féminisé avec un taux de femmes supérieur de 20 points par rapport à la moyenne interindustrielle.

La branche, **une des plus jeunes de l'industrie**, a vu le vieillissement de son effectif s'accroître, la pyramide des âges tend à ressembler aux autres branches.

À l'instar des autres secteurs, **l'emploi est stable, avec plus de 90% des salariés en CDI.**

52 % de Femmes

Part des salariés par sexe

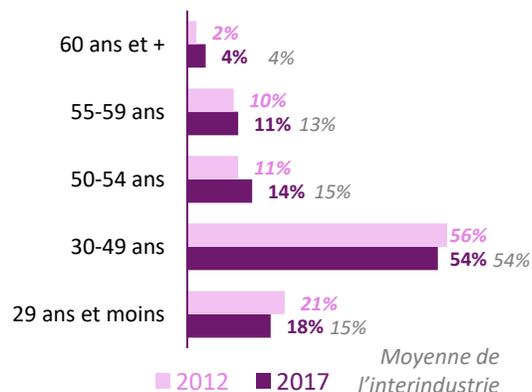


Moyenne de l'interindustrie

Les femmes sont particulièrement bien représentées dans le secteur. Ceci s'explique notamment par la forte part d'employés et la faible part d'ouvriers dans la branche.

29% de plus de 50 ans

Nombre de salariés par tranche d'âge

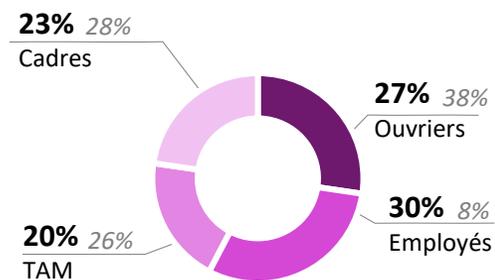


Moyenne de l'interindustrie

Ce secteur fait partie des plus jeunes au sein de l'interindustrie. Cela s'explique notamment par la forte part de commerciaux, technico-commerciaux et de fonctions supports. Cependant comme les autres secteurs, la tendance est au vieillissement des effectifs.

57 % d'ouvriers/employés

Part des salariés par CSP

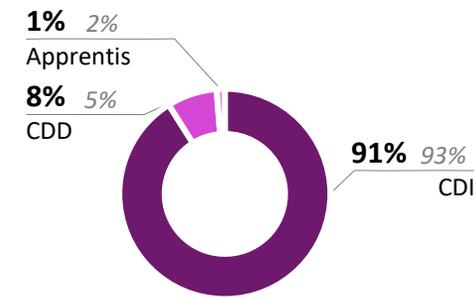


Moyenne de l'interindustrie

La répartition entre ouvriers et employés est particulière pour une industrie. La partie fabrication étant relativement faible, on compte peu d'ouvriers dans le secteur. La part des commerciaux et des fonctions support a augmenté.

91 % de CDI

Part des salariés par contrat



Moyenne de l'interindustrie

La part de CDD, élevée pour un secteur industriel, s'explique avant tout pour la saisonnalité du secteur (forte part des ventes en hiver), les entreprises y ont donc recours pour pallier leur besoin de main-d'œuvre et de fonctions commerciales.



ENJEUX

Principales problématiques et évolutions du contexte de l'activité de la branche



- Le marché de la puériculture a été impacté ces dernières années par la **natalité, en baisse de 9,6 % entre 2014 et 2020**. Les politiques familiales ont également impacté ce marché et cela a amené de plus en plus de parents à se tourner vers des **produits d'occasion**, pour des raisons budgétaires principalement.
- La demande de jeux et de jouets a baissé ces dernières années du fait de **l'essor des substituts** (jeux vidéo, smartphones, loisirs) ainsi que d'un attrait grandissant des parents pour le marché de l'occasion. Certaines entreprises du jouet ont également changé leur stratégie en misant sur le local et le « made in France », permettant ainsi d'attirer de nouveaux consommateurs. La **préoccupation croissante des ménages concernant l'éveil de l'enfant et sa sécurité** permet aussi pour les entreprises de se positionner en force sur des marchés moins concurrencés par l'international.



- Le **e-commerce est en forte croissance** : les ventes sur Internet représentaient déjà 28 % des ventes annuelles en 2019 avec une croissance de 7 %.



- La montée en gamme des produits est aussi accompagnée par une demande de **produits biosourcés, responsables et peu polluants**. Désormais, le respect de l'environnement est un élément essentiel tout au long du cycle de vie des jeux, des jouets et des articles de puériculture, de leur conception à leur terme.

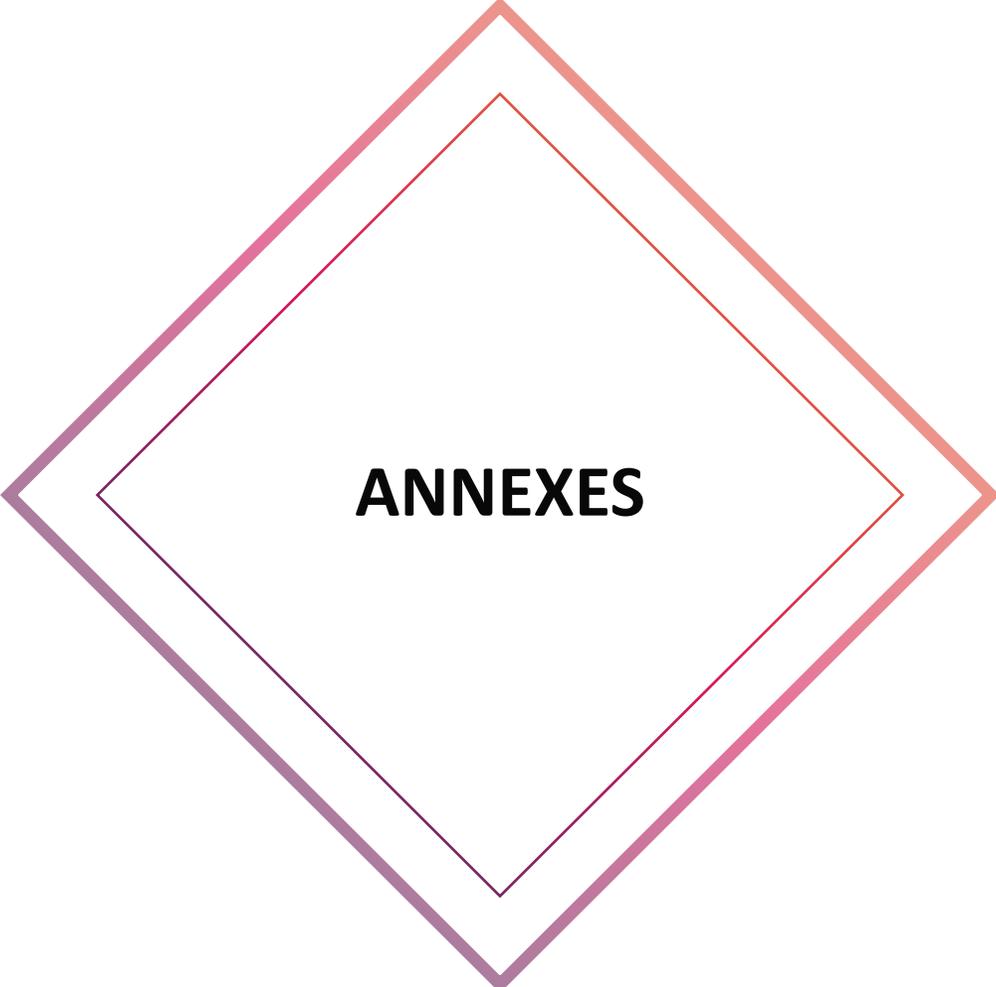


- Le confinement a permis aux familles de redécouvrir la valeur du jeu et le plaisir de jouer ensemble. Après le confinement, les ventes de jouets ont augmenté de plus de 42 % pendant les trois premières semaines. Cette reprise des ventes a ainsi permis de récupérer 44 % des ventes non réalisées pendant le confinement.

Principaux enjeux pour l'emploi et la formation des salariés de la branche



- La **hausse des commandes sur Internet**, à la fois due à la tendance à la digitalisation des achats et, pour 2020, au confinement, pousse l'ensemble des fabricants et commerçants de jouets, jeux ou articles de puériculture à penser une stratégie de vente en ligne. Cela inclut notamment la création d'un site Web, d'un espace de vente en ligne, **des compétences en marketing digital, en référencement, ou toutefois la capacité à organiser cette demande auprès d'un prestataire**.
- La **complexification des produits** et la **hausse de leur valeur ajoutée** demandent des **compétences techniques** de plus en plus pointues aux fabricants dans la réalisation des produits. Cette montée en gamme et complexification touchent particulièrement les produits en lien avec la santé et la sécurité de l'enfant (poussettes, biberons ou sièges auto).
- De même que pour l'aspect responsable et éthique, les parents portent une attention de plus en plus forte sur l'éveil et l'éducation de l'enfant. En 2020, une charte d'engagement volontaire pour une représentation mixte des jouets a été signée avec les industriels et distributeurs de jouets pour lutter contre les jouets « genrés ». Cela demande **aux concepteurs et aux fonctions marketing d'éviter les clichés de genres**.



ANNEXES

GLOSSAIRE

TPE	<p>Les très petites entreprises (ou microentreprises MIC) sont les entreprises occupant moins de 10 personnes, et qui a un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros. Les microentreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME) - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les TPE désignent en ce sens les entreprises de 1 à 9 salariés.</p>
PME	<p>Les petites et moyennes entreprises (PME) sont celles qui, d'une part, occupent moins de 250 personnes, d'autre part, ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les PME désignent en ce sens les entreprises de 1 à 249 salariés.</p>
ETI	<p>Une entreprise de taille intermédiaire (ETI) est une entreprise qui a entre 250 et 4 999 salariés, et soit un chiffre d'affaires n'excédant pas 1,5 milliard d'euros soit un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les ETI désignent en ce sens les entreprises de 250 à 4 999 salariés.</p>
GE	<p>Une grande entreprise est une entreprise qui vérifie au moins une des deux conditions suivantes : avoir au moins 5 000 salariés ou avoir plus de 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires et plus de 2 milliards d'euros de total de bilan - INSEE.</p> <p>Nous ne retenons dans ce rapport que la condition du nombre de salariés et les GE désignent en ce sens les entreprises de plus de 5 000 salariés.</p>
Branche	<p>Abus de langage désignant une branche professionnelle. Une branche professionnelle regroupe les entreprises d'un même secteur d'activité et relevant d'un accord ou d'une convention collective – Ministère du travail.</p>
Secteur	<p>Un secteur regroupe des entreprises de fabrication, de commerce ou de service qui ont la même activité principale (au regard de la nomenclature d'activité économique considérée) - INSEE.</p>
Filière	<p>La filière désigne couramment l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini - INSEE.</p>
IdF	<p>Île-de-France</p>
AURA	<p>Auvergne-Rhône-Alpes</p>
kT	<p>1 000 tonnes</p>
k€	<p>1 000 €</p>
M€	<p>1 000 000 €</p>

LES SOURCES D'INFORMATIONS DES DONNÉES STATISTIQUES



L'INSEE est l'organe de référence en matière de statistiques publiques en France, tous domaines confondus. Il mène en propre un certain nombre d'enquêtes (notamment dans le domaine de l'emploi) et coordonne également les travaux des différents Services statistiques ministériels.



« L'Acoss est la caisse nationale des Urssaf. Elle définit les orientations en matière de recouvrement, de contrôle et de contentieux » sur le périmètre des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales. Elle produit des statistiques sur les embauches, la masse salariale, les effectifs salariés, micro-entrepreneurs et particuliers employeurs.



« La direction de l'Animation de la recherche, des Études et des Statistiques est une direction de l'administration publique centrale française, qui dépend du ministère du Travail. ». Elle produit (sur la base de ses propres enquêtes et de données d'autres organes) des statistiques sur le dialogue social, l'emploi, la formation professionnelle, la santé au travail...



Depuis le 1er avril 2019, l'opérateur de compétences interindustriel, OPCO 2i, rassemble 32 branches professionnelles de l'industrie. Il reprend partiellement ou totalement les champs de compétences des OPCA OPCAİM, OPCA DEFi, OPCA 3+, AGEFOS-PME et OPCALIA . En tant qu'opérateur de compétences, OPCO 2i produit des statistiques sur l'alternance et la formation continue des salariés de ses branches.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet économique

Le volet économique s'intéresse aux indicateurs suivants : nombre d'entreprises et répartition par taille, nombre d'établissements et répartition géographique, chiffre d'affaires.

Entreprises

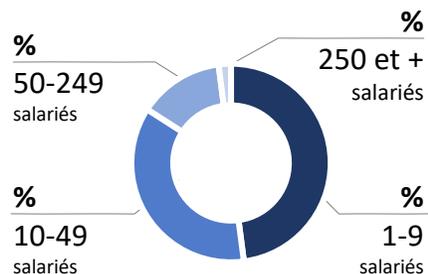
Nombre d'entreprises – REE 2015-18



2015 2016 2017 2018

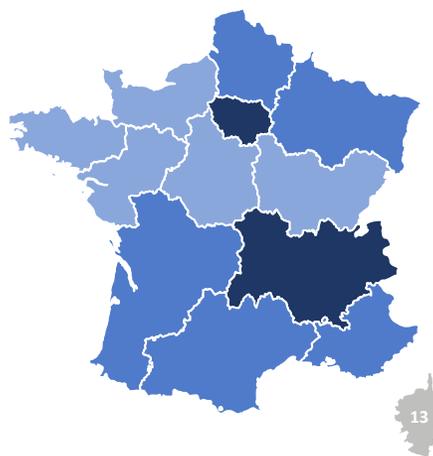
Répartition par taille

Part des entreprises - REE 2018



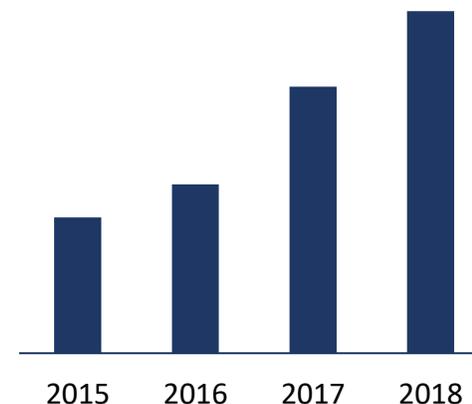
Établissements

Nombre d'établissements - REE 2018



Chiffre d'affaires

CA (Md€) par secteur - Esane



3 sources :

- Le [répertoire des entreprises et des établissements \(REE\)](#) de l'INSEE issu de la base SIRENE. Cette base donne la répartition du nombre d'entreprises et d'établissements par code APE, taille, commune et type pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, le nombre d'entreprises et le nombre d'établissements pour les années 2015, 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et les caractéristiques des établissements et entreprises de la Branche sont reconstruits en multipliant la base REE par la table de passage IDCCxAPE. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données REE 2018.

Exceptions : pour certaines branches, le nombre d'entreprises est calculé en 2020 sur la base [SIRET x IDCC](#) de la DARES (issue de la DSN) qui donne l'IDCC principal par SIRE. Les chiffres de 2015 à 2018 sont ensuite reconstitués à partir des tendances du REE 2016-18 de l'INSEE.

2 sources :

- [L'élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises \(Esane\)](#) de l'INSEE. Elle donne le CA par code APE pour les années 2015, 2016, 2017 et 2018. Les secrets statistiques sont comblés par régression linéaire.
- La [table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#) pour les années 2015, 2016 et 2017.

Méthode de calcul : le CA d'une Branche est reconstruit en multipliant la base Esane par la table de passage IDCCxAPE.

Exceptions : pour certaines branches, le CA calculé de cette manière ne représente pas la réalité d'autres sources sont alors utilisées.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



Volet emploi

Le volet emploi s'intéresse au nombre de salariés, leur répartition géographique, par taille d'entreprises, par sexe, âge, CSP, contrat et famille de métiers.

Nombre de salariés

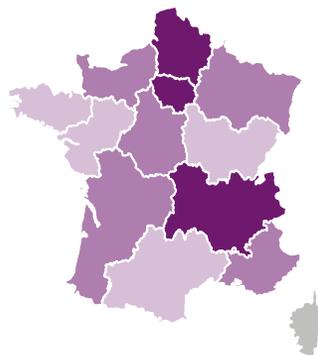
Nb de salariés en milliers - ACOSS



2016 2017 2018 2019

Répartition régionale

Nb de salariés – ACOSS 2019



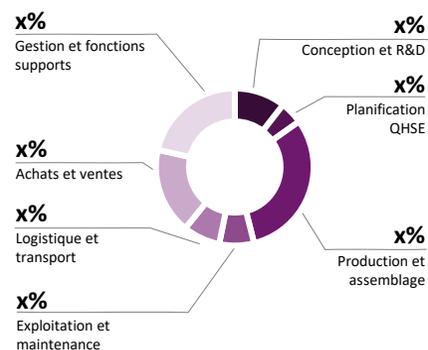
3 sources :

- [Les effectifs salariés de l'Acoss](#) qui donne la répartition du nombre de salariés par code APE, et par commune de 2016 à 2019.
- [La table de passage de la DARES « IDCC x APE »](#). Elle donne la répartition des salariés des différents IDCC par code APE pour les années 2015, 2016 et 2017 (issue des données de la DSN).
- [Les portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) de la DARES qui donnent, pour toutes les conventions collectives, le nombre de salariés pour les années 2016 et 2017 (issus des données de la DSN).

Méthode de calcul : le nombre et la répartition géographique des salariés de la Branche sont reconstruits en multipliant la base ACOSS par la table de passage DARES/IDCC. Les données sont ensuite redressées pour être en cohérence avec les portraits statistiques de Branche du ministère du Travail, lorsqu'ils existent. Les coefficients de corrections 2017 et la table de passage IDCCxAPE 2017 sont appliqués aux données ACOSS 2018 et 2019. Les données sont également mises en cohérence avec la ventilation régionale des salariés de la DADS 2015.

Par familles de métiers

Part des salariés – DADS 2015



2 sources :

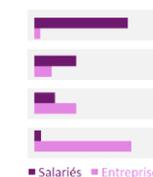
- Données DADS 2015 qui donnent la répartition des salariés par professions et catégories socioprofessionnelles (code PCS).
- Table de correspondance code PCS x familles de métiers OPCO 2i, créée par KYU.

Méthode de calcul : Le nombre de salariés par famille de métiers OPCO 2i est reconstitué en multipliant la base DADS par la table de passage PCS x familles de métiers.

Ces données étant de 2015, elles donnent un aperçu de la répartition par famille de métiers, qui a pu évoluer depuis.

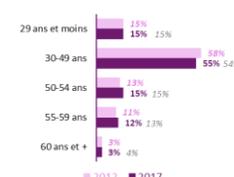
Par taille d'entreprises

#entreprises/salariés – DARES 2017



Âge

Part des salariés par âge – DARES 2017



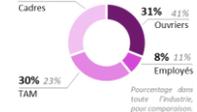
Sexe

Part des salariés par sexe – DARES 2017



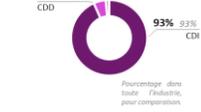
CSP

Part des salariés par CSP – DARES 2017



Contrat

Part des salariés par contrat – DARES 2017



1 source :

Les [portraits statistiques de branche \(PSB\)](#) 2017 de la DARES qui donnent, pour les 250 principales conventions collectives, les portraits sociodémographiques des salariés.

Méthode de calcul : La répartition des salariés pour les différents critères (taille d'entreprises, sexe, âge, CSP, Contrat) est reconstruite à partir des PSB 2017 de la DARES.

Exceptions : Pour les branches pour lesquelles il n'y a pas de portraits statistiques de branche (chaux, ciments, cordonnerie, cuirs et peaux, horlogerie, panneaux de bois), les données viennent de la base de recensement de l'INSEE 2017.

NOTE MÉTHODOLOGIQUE



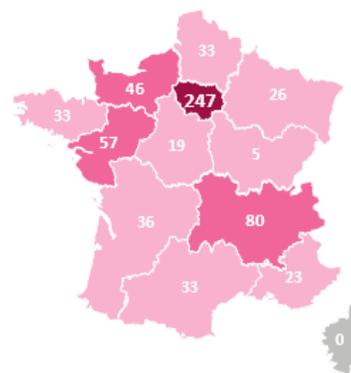
Volet alternance

Le volet alternance s'intéresse aux nombres d'apprentis et de contrats de professionnalisation et à leur répartition par région et par taille d'entreprises.

APPRENTISSAGE

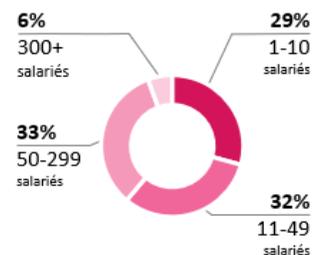
39% en Île-de-France

Nb d'apprentis par région – OPCO 2i



33% dans les 50 à 299 salariés

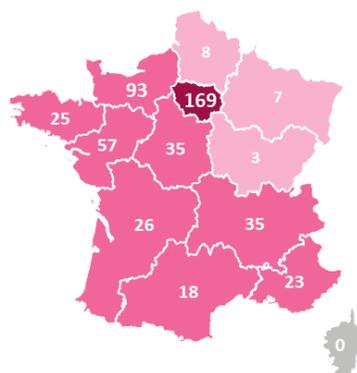
Apprentis par taille d'entreprise – OPCO 2i



CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

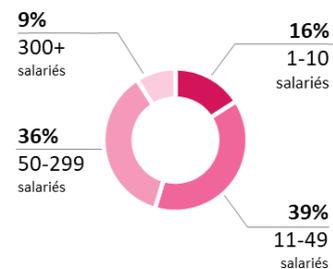
35% en Île-de-France

Nb de contrats pro par région – OPCO 2i



39% dans les 11 à 49 salariés

Contrats pro par taille d'entreprise – OPCO 2i



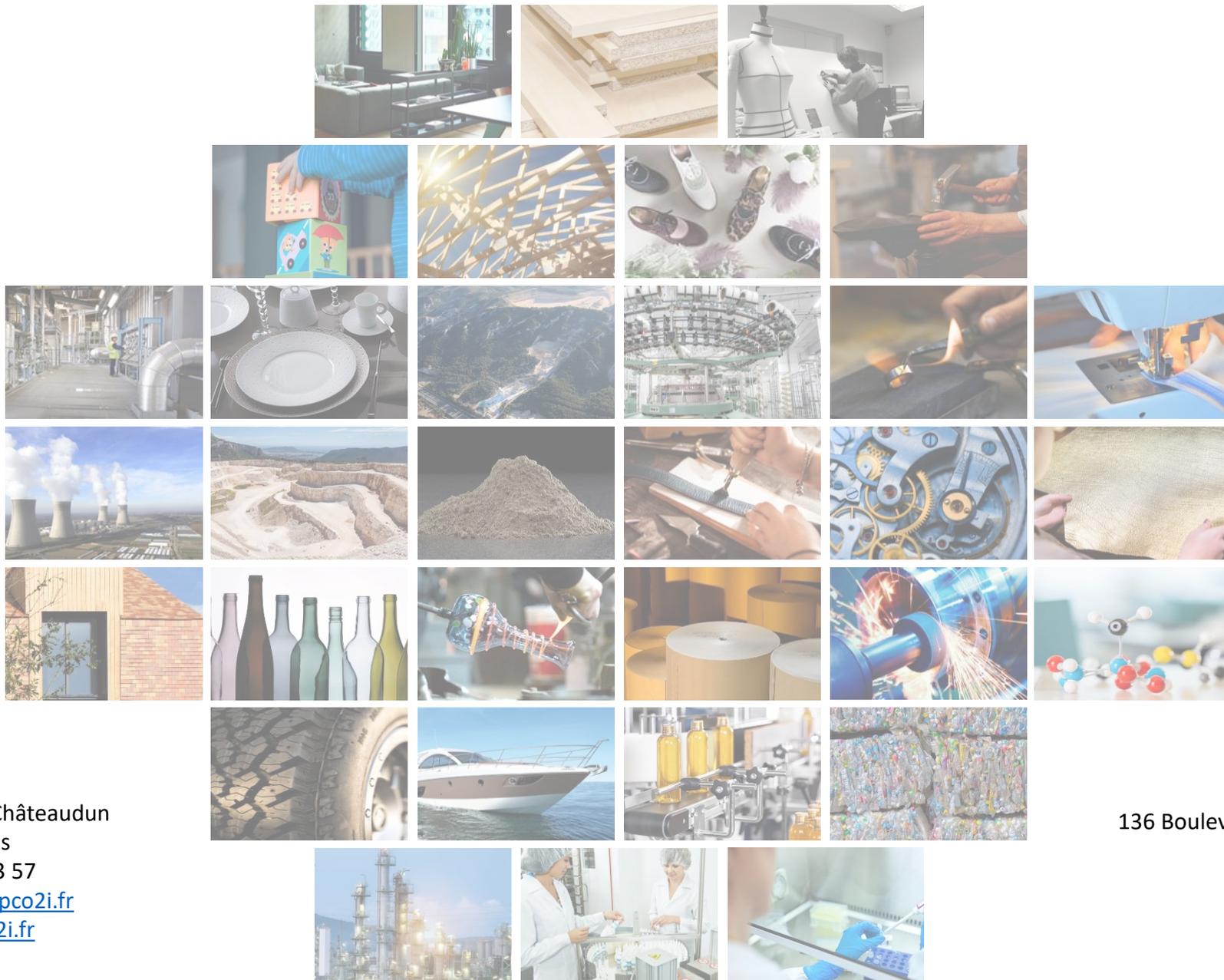
Les données 2020 des alternants en formation ont été fournies par OPCO 2i à partir de leur base de données :

- Nombre total d'alternants
- Répartition régionale
- Répartition par taille d'entreprises

CODES APE ET TAUX DE COUVERTURE JEUX, JOUETS, PUÉRICULTURE

Part des salariés de la branche dans chacun des codes APE – source DARES 2017

3109B	Fabrication d autres meubles et industries connexes de l ameublement	1%
3230Z	Fabrication d articles de sport	10%
3240Z	Fabrication de jeux et jouets	54%
3299Z	Autres activités manufacturières n.c.a.	2%
4618Z	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d autres produits spécifiques	2%
4644Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) de vaisselle, verrerie et produits d entretien	1%
4649Z	Commerce de gros (commerce interentreprises) d autres biens domestiques	3%
4789Z	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés	1%
5819Z	Autres activités d édition	1%
5821Z	Édition de jeux électroniques	1%



COMPÉTENCES
INDUSTRIES

55 rue de Châteaudun
75 009 Paris
08 05 69 03 57
contact@opco2i.fr
www.opco2i.fr

136 Boulevard Haussmann
75 008 Paris
01 56 43 34 33
contact@kyu.fr
www.kyu.fr



kyu